



CONDITIONS GENERALES DE BANQUE

ENTRÉE EN VIGUEUR : 1er JANVIER 2026

Tous nos tarifs sont en **FCFA HT** et sont susceptibles de modification. Selon l'arrêté Ministériel, tous les frais et commissions bancaires sont assujettis à la **TVA (19,25%)**

Crédit en compte	Date en valeur	Disponibilité
Virement SYGMA	(J)+1	(J)
Virement compensation reçus	(J)+1	(J)
Virement en espèces	(J)+1	(J)
Virement	(J)+1	(J)
Effets à l'escompte	(J)+1	(J)
Remise de chèque	(J)+2	(J)+2
Remise de chèque	(J)+1 mois	(J)+1 mois
Remise de chèque	Selon PR aux 2 entités	Négociable
Remise de chèque	Selon PR aux 2 entités	Négociable
Remise chèque	(J)+1	(J)
DV chèque AFG	(J)+1	
Débit en compte		
RE, V, PC : Date de VA	(J)+1	
Opérations sur CE		
DV débit fin quinzaine	(15 et 30)	j
DV crédit début quinzaine	(1er et 30)	j

Remise de chèque	Remise de chèque normé à la compensation (zone CEMAC)
Remise de chèque	Remise de chèque normé à la compensation (hors CEMAC)
Remise de chèque	Remise de chèque et d'effet à la compensation non normé (zone CEMAC)
Remise chèque	Remise de chèque sur place nos caisses
DV chèque AFG	Date de valeur chèque AFG
RE, V, PC : Date de VA	Retrait d'espèces, virement, paiement chèque : Date de valeur à appliquer
Opérations sur CE	Opérations sur compte d'épargne
DV débit fin quinzaine	Date de valeur début fin quinzaine
DV crédit début quinzaine	Date de valeur crédit début quinzaine
LD	Représente le jour de crédit d'un compte pour la date de valeur
Selon PR aux 2 entités	Selon les procédures relatives aux 2 entités
Selon PR aux 2 entités	Selon les procédures relatives aux 2 entités

CONDITIONS BANCAIRES PARTICULIERS

1- COMPTES	
1.1 Comptes Courants Personnes Physique	
Service Minimum Bancaire Garanti (Applicable à partir du 01.01.23)	
L'ouverture de compte	Franco
La délivrance du Relevé d'Identité Bancaire	Franco
Retrait d'espèces dans les agences de L'établissement	Franco
Le retrait billets dans les guichets automatiques De l'établissement du porteur de la carte	Franco
Le virement de compte à compte	Franco
Le paiement par chèque	Franco
Le changement d'élément d'identification Constituant du consommateur	Franco
La consultation du compte dans les agences De l'établissement	Franco
La délivrance d'une attestation de non-redevance par an et à la clôture de compte	Franco
Le versement d'espèces dans les agences de l'établissement	Franco
La délivrance au guichet des formules de retrait d'espèces au profit du titulaire du compte	Franco
La délivrance de cinquante formules de chèque par an au titulaire de compte	Franco
La tenue de compte	Franco
La remise, une fois par an, sur support papier ou guichet ou par voie électronique, selon le choix du consommateur, du relevé de compte mensuel	Franco
La domiciliation bancaire	Franco
L'avis de débit ou de crédit par voie électronique	Franco
La consultation du solde dans les guichets automatiques de l'établissement du porteur	Franco
L'encaissement de chèques tirés sur une banque de la CEMAC	Franco
La remise, une fois par an, sur support papier ou guichet, ou par voie électronique d'un récapitulatif des frais et opérations ne résultant pas d'un ordre du consommateur, enregistrés sur son compte au cours de l'année civile précédente	Franco
L'encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Franco
Le paiement par carte dans la CEMAC	Franco
Ouverture Comptes Salariés	
Dépôt initial compte chèque	
Particuliers commerçants	20 000
Particuliers non-salariés	10 000
Particuliers étudiants	5 000
Particuliers salariés	Franco
1.2 Comptes rémunérés	
1.2.1 Compte d'épargne classique	
Dépôt minimum	25 000
Solde minimum obligatoire	20 000
Intérêts	2,45% par an payable semestriellement
1.2.2 Compte Atlantique Épargne Plus	
Dépôt minimum	500 000
Intérêts	4,5% par an payable semestriellement à partir d'un solde de 2 500 000
Frais de retraits	5000 FCFA / retrait
1.2.3 IRVM (Impôt sur le Revenu des valeurs mobilières)	
16,5 % au-delà de 50 millions de dépôts	
1.2.4 Bon de caisse	
Durée	Négociable
Montant minimum	2,5 millions
Intérêts	Négociable
Pénalités en cas de remboursement anticipé	1% sur le montant des intérêts courus

1.3 Conditions de fonctionnement	
Frais de tenue de compte	Variable
Particuliers non commerçants	Franco
Relevé mensuel	Franco
Relevé à la demande	1 000 FCFA / page
Intérêts débiteurs	TBB ≤ ID ≤ 16%
Commission plus fort découvert	
- Particuliers non commerçants	Franco
- Particuliers commerçants	0,03%
Commission sur mouvements débiteurs particuliers	
- Particuliers non commerçants	Franco
- Particuliers commerçants	0,025% / Min 3 000
Retrait par chèque de guichet	Franco
Clôture de compte	5 000
Réactivation de compte	Franco
Frais de forçage	1% du montant max 300 000
Frais de réexpédition de la carte (prise d'effet le 1er août 2024)	5 000 HT
2-Packages bancaires	
Package EASY	1 500 HT/ mois
Package FONCTIONNAIRE	2 000 HT / mois
Package FONCTIONNAIRE PLUS	2 500 HT/ mois
Package PARTENAIRE	2 500 HT / mois
Package SELECT	4 000 HT / mois
Package ELITE	10 000 HT/ mois
Package PRO	10 000 HT / mois
Package RETRAITÉ	1 000 HT / mois
Package EPARGNE	500 HT / mois
3- CARTES BANCAIRES	
CARTE GIMAC	1 500 HT/mois
CARTE GIMAC FONCTIONNAIRE	2 000 HT/mois
VISA CLASSIC FONCTIONNAIRE PLUS	2 500 HT/mois
VISA CLASSIC PARTENAIRE	2 500 HT/mois
VISA GOLD ELITE	4 000 HT/mois
VISA GOLD PRO	10 000 HT/mois
VISA PLATINUM	20 000 HT/mois
3.1 Opérations liées aux cartes bancaires	
- Retrait d'espèces sur GAB confrères GIMAC	1% du montant de la transaction avec minimum 500F maximum 1 000F
- Paiement sur TPE confrères GIMAC	1% du montant de la transaction (chez propriétaire TPE) et XAF 200 (chez notre client)
- Demande de solde client AFG Bank sur nos GAB	Franco
- Demande de solde sur GAB confrères GIMAC	100
- Commission de réinitialisation de code PIN	Franco
- Commission de mise en opposition de carte	5 000 HT
- Commission de main levée après opposition	Franco
- Mini relevé client AFG Bank sur nos GAB	Franco
- Mini relevé sur GAB confrères GIMAC	N/A
- Transfert compte à compte	Franco
- Destruction de carte pour défaut de retrait dans un délai de 3 mois - COMMUNICATION @ CE PROPOS - INTEGRATION MESSAGE DE RETRAIT	5 000 HT
4- CARTES PREPAYES	

4- CARTES PREPAYES	
Cash CNPS	
- Souscription	500 FCFA HT
- Commission de chargement	367 FCFA HT
Frais mensuels	Gratuit
Autres services sur carte prépayée régionale	
- Retrait d'espèces sur nos GAB	Franco
- Retrait d'espèces sur GAB confrères GIMAC	1% du montant de la transaction avec min 500 max 1000
- Paiement sur TPE confrères GIMAC	1% du montant de la transaction
- Demande de solde sur nos GAB	Franco
- Demande de solde sur GAB confrères GIMAC	100
- Commission de réinitialisation de code confidentiel (oublié ou perdu)	Franco
- Commission de mise en opposition de carte	5 000 FCFA HT
- Commission de mainlevée après opposition	Franco
- Mini relevé sur nos GAB	655,957
- Mini relevé sur GAB confrères GIMAC	N/A
- Transfert compte à compte	Franco
- Destruction de carte pour défaut de retrait dans un délai de 3 mois	5 000 FCFA HT
5- Banque à distance	
5.1 SMS BANKING	
- Comptes chèques	1 000 FCFA HT/mois
- Comptes d'Épargne	500 FCFA HT/mois
5.2 AFG e-Bank	
	1 500 /mois
5.3 ALERTES MAILS	
	1 000 /mois
5.4 E-RELEVÉ (Hors packages)	
- Particuliers : comptes d'épargne	500
- Particuliers : comptes chèques	1 000
- Format AFB (à la demande)	50 000 /mois
5.5 BANK TO WALLET	
- Consultation de solde	50
- Mini Relevé	50
ORANGE MONEY B2W/W2B	
Facturation B2W	1% HT plafonné à 1000 HT
Transactions W2B	Soumises à la grille du TELCO
6- MOYENS DE PAIEMENT	
6.1 Moyens de paiement nationaux	
6.1.1 Chèques	
Chèques AFG Bank	
Commission d'escompte	Voir avance sur chèque
Date de valeur chèque AFG Bank	J+1
Frais fixe d'encaissement	Franco
Frais d'impayé émetteur (provision insuffisante, opposition sur chèque, compte bloqué, signature non conforme et signature manquante)	30 000
Lettre d'injonction	10 000
Pénalités réglementaires sur chèque impayé pour provision insuffisante	Suivant réglementation
Demande de chèqueur commerçants 25 feuillets	3 000
Demande de chèqueur commerçants 50 feuillets	5 000
Destruction de chèqueur non retirés après 3mois 25 feuillets	3 000
Destruction de chèqueur non retirés après 3mois 50 feuillets	5 000
Chèque confrères	
Date de valeur chèque confrères	J+2
Frais fixe d'encaissement	Franco
Port de lettre	Franco
Remise chèque non normé confrère // à réactiver – voir avec la DSI	7 000
Frais de correspondance sur le bénéficiaire	Franco
Frais d'impayé bénéficiaire (provision insuffisante, opposition sur chèque, compte bloqué, signature non conforme et signature manquante)	Franco
Emission de chèque banque et certification	
Emission chèque de banque	4 000
Annulation chèque de banque	4 000
6.1.2 Virements	
Virement permanents nos caisses	
Virements permanents compte à compte	Franco
Mise en place du virement permanent	10 000
Particuliers commerçants non-résidents	10 000
Particuliers non commerçants résidents : Fonctionnaires et agent de l'Etat	Franco
Particuliers non commerçants résidents : Autres salariés	Franco
Virement simple – frais d'exécution	Franco
Virement non-exécutés	5 000
Frais de modification ou annulation de virement	5 000
Virement permanents interbancaires (par ligne)	
Virement interbancaire (SYSTAC)	5 000
Virement interbancaire (SYGMA)	25 000
Mise en place du virement (*)	10 000
Exécution à chaque virement via SYSTAC	5 000
Virement non exécutés (solde insuffisant)	5000
Frais de modification ou d'annulation de virement	5000
MAD (mise à disposition)	
≤ 1 000 000	10 000
[1000 001 -20 000 000]	20 000
>20 000 000	30 000
Virements permanents internationaux	
Mise en place du virement	10 000
Virements non exécutés (solde insuffisant)	5 000
Frais de modification ou d'annulation	5 000
Frais d'exécution (voir tarification transfert individuel	1% min 5 000 + commission BEAC 0,5%
7- OPERATION DE COMMERCE EXTERIEUR	
7.1 Remise de chèques et Effets	
7.1.1 Chèques et Effets Payables hors CEMAC	
Commission d'encaissement chèques	0,1%, Minimum 10 000
Commission d'encaissement Effet	0,2%, Minimum 15 000
Port de lettre Chèque	Suivant le lieu Min XAF 55 000
Port de lettre Effets	Suivant le lieu Min XAF 55 000
Frais de dossier	15 000
Date de valeur	J+1 date d'encaissement
Frais du Correspondant	Frais réels
Frais d'impayés	50 000
7.1.2 Chèques et Effets recus de l'étranger	
7.1.2 Chèques et Effets recus de l'étranger (hors CEMAC)	
Frais SWIFT	10 000
Port de lettre	10 000
Frais de dossier	10 000
Frais BEAC	0,5% du montant
Frais d'impayés sur AFG Bank	30 000
Frais sur chèques frauduleux	15 000
Frais sur chèques frauduleux	50 000
Frais de manipulation par effet	0,1%, Min 10 000
7.2 OPERATIONS AVEC LE GUCE	
Frais de domiciliation facture import/export	15 000
Frais de domiciliation déclaration	15 000
Frais d'accord d'imputation	15 000
Frais de modification	Franco
Attestation de non financement/non domiciliation/ rapatriement des fonds	15 000
Frais d'encaissement d'imposition en espèces	10% (min 500 – maxi 10 000)
Borderaux de taxation	
PVI (Programme de Vérification des Importations)	Commission fixe de 10 000 + 0,1% Min 5000
HPVI (Hors Programme de Vérification des Impôts)	Commission de 0,15% Min 2000
Taxe de vérification SGS	Franco
7.3 CHANGE MANUEL	
7.3.1 Change manuel en EURO	
Commission d'achat clients	Franco
Commissions d'achat non-clients	Franco
Commission de vente particuliers clients	5% HT
7.3.2 Change manuel en USD	
Commission d'achat clients	0,05% HT
Commission de vente Particuliers clients	5% HT
7.3.3. Change manuel autres devises (XOF)	
Commission d'achat clients	5% HT
Commission de vente Particuliers clients	5% HT
8- TRANSFERTS	
8.1 Transfert émis	
Commission	
Commission de transfert	1% HT (Min 5 000 hors frais BEAC)
Commission de transfert de revenus de travail	0,5 % HT
Commission BEAC	0,5% HT

Frais de correspondant	A la charge du client ou réel
Autres Frais BEAC (BDF)	984 HT
Frais de retour de fonds	10 000
Frais de demande de SORT	10 000+ frais réel du correspondant
Demande de modification transfert émis	10 000 / demande
Demande d'annulation de transfert émis	20 000 / demande + frais correspondants
Cours de change	
EUR	655,957
XOF	1
USD	Plafonné à 3% par rapport au cours journalier de la BEAC
Autres devises	
8.2 Transferts reçus	
Prélèvement personne physique	0,15 % HT
Cours de change	
EUR	655,957
XOF	1
USD	Plafonné à 3% par rapport au cours journalier de la BEAC
Autres devises	
8.3 Transferts rapides (Ria, Moneygram, Western Union etc...)	
Ria	(cf. partenaire), grille tarifaire disponible sur le site web
Moneygram	
Western Union	
Taxe sur les transferts d'argent (TTA)- envoi/réception	0,2% HT du montant + 4FCFA
9- PRETS, FACILITES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURES	
9.1- Prêts et Avances	
9.1.1- Crédits	
Frais de dossier Crédits Particulier	Variable
Frais de dossier Crédits pensionnés	Variable
Crédit scolaire	
Frais de dossier	Variable
Taux d'intérêt	Variable
Découvert personnes physiques	
Taux découvert	Max 15%
Mise en place et renouvellement découvert	Variable
Frais de dossier découvert aux pensionnés	Variable
Mise en place et renouvellement découvert pensionnés	Variable
Avances sur chèques	
Frais d'avance sur chèques particuliers	20 000
Frais de forçage	
Frais sur dépassements temporaires autres que les avances sur chèques Personnes Physiques	1%, Min 1 000
Prorogation Echéance de Prêt	0,5% Par Trimestre indivisible Min 25 000
Remboursement anticipé sauf financement de marché	Varie de 0 à 2% du capital restant dû
Retard de paiement d'échéance	Taux du Prêt +2% sur le montant de l'impayé
9.1.2 Avances	
Avance sur marché nantis	TBB +/- marge
Avance sur Bon de Caisse	(TBB - 4,00%, TBB), soit (6,00% HT ; 12,00% HT), TBB + 12,00% HT à date
9.2 ENGAGEMENT PAR SIGNATURE	
Cautions Fiscales et Oblig. Caution /an/ trim indivisible	
Frais Swift / Téléx si hors du Cameroun	10 000
Frais expédition (si requise)	Prix réel
Prise de garantie (par acte)	
Caution personnelle	15 000
Hypothèque & nantissement de biens, Matériels, BDC,	50 000
Avenant	10 000
Mainlevée de garanties	20 000
Attestation de non-redevance	
Particuliers salariés	Franco
Commerçants	15 000
Attestation d'endettement	15 000
Attestation capacité financière pour Visa (Personnes Physiques)	50 000
10- SERVICES JURIDIQUES	
Promesse de garantie (dépôt libre)	30 000
Main levée de saisie/Avis à tiers détenteur/ Blocage de compte : personnes physiques	10 000
Interdiction bancaire	30 000
Lévyé d'interdiction bancaire	20 000
Régistation à banque	25 000
Frais saisie (conservatoire, attribution/ATD) : personnes physiques	35 000
Demande d'authentification (relevé / caution / attestation)	20 000
Sommation interpellative à l'initiative d'un tiers	25 000
Sommation interpellative à l'initiative de la banque	Frais réel/ notification
Frais d'ouverture de dossier ordonnance de prélèvement des sommes d'argent	
Montant inférieur à 1.000.000	25 000
Montant compris entre 1.000.001 et 5.000.000	75 000
Montant compris entre 5.000.001 et 20.000.000	150 000
Frais de rédaction d'acte	10 000
Pénalité en cas de faux documents	100 000
Ouverture dossier de succession : <1 000 000 (solde au jour du décès)	25 000
Ouverture dossier de succession : 1 000 001 – 5 000 000 (solde au jour du décès)	75 000
Ouverture dossier de succession : 5 000 001 – 20 000 000 (solde au jour du décès)	150 000
Ouverture dossier de succession : >20 000 000 (solde au jour du décès)	250 000
Commission de liquidation de succession (solde au jour du décès)	02%
Authentification jugement d'hérédité pour les soldes de compte supérieur à 05 millions	25 000
Frais de mise en place d'une procuration (par compte)	10 000
Frais de modification de pouvoirs (par compte)	10 000
Frais d'annulation d'une procuration (par compte)	10 000
Frais de procuration ponctuelle (une opération) / de dispense du pré barement	5 000
Blocage de compte (par les Impôts, le tribunal, etc.)	40 000
11- AUTRES SERVICES	
Lettre de recommandation / lettre de bon standing	50 000 HT
Traitement réclamation Personne physique	Franco
Attestation de compte pour virement de salaire	Franco
Attestation de domiciliation bancaire	15 000
Attestation de solde	15 000
Attestation de versement	10 000
Attestation de virement	10 000
Attestation de virement irrévocable	10 000
Relevé d'identité Bancaire	Franco
Renseignements commerciaux	15 000
Avis de sort demandé par le cédant	10 000
Photocopie / à la demande du client	1000/ Page
Frais de renseignement bancaire	
Au profit du client	5000 / requête
Recherche documents	
Moins d'1 an	20 000
Moins de Sans	30 000
Plus de Sans	50 000

CONDITIONS DE BANQUE ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS

1- COMPTES	
1.1 COMPTE COURANT	
Dépôt initial	
Ets /	50 000
SARL	100 000
EMF	1 000 000
SA/GIE	1 000 000
Associations et autres structures à but non lucratif	50 000
Conditions de fonctionnement	

Frais de tenue de compte Ets / Profession Libérale		7 500 / mois
Frais de tenue de compte SA / SARL / EMF		10 000 / mois
Frais de tenue de comptes associations		7 500 / mois
Retrait par chèque de guichet		5 000
Relevé mensuel		Franco
Relevé à la demande		1 000 FCFA HT/ page
Intérêts débiteurs		TBB ≤ ID ≤ 17%
Commission plus fort découvert		0, 025%/ mois
Commission sur mouvements débiteurs	0, 025% mini 5 000 pour les ETS - 0,025% pour les entreprises, min 10 000	
Clôture de compte		15 000
1.2 - Comptes rémunérés		
Dépôt à terme		
Durée		Négociable
Montant minimum 10 millions		10 millions
Intérêts		Négociable
Pénalités en cas de remboursement anticipé		Si décaissement avant terme, pénalité calculée au prorata du taux de rémunération du DAT diminue à 1%
BANQUE A DISTANCE		
Sms Banking		
- Comptes d'établissements / SARL	2 500 /mois	
AFG e-Bank		
- PME	5 000 /mois	
- Professionnels	3 000 /mois	
- Grandes Entreprises	10 000 /mois	
Alertes Mails		
- PME	3 000 /mois	
- Grandes Entreprises		
E-Releve (Hors Packages)		
- PME	2 500	
- Grandes Entreprises	3 500	
Terminaux de Paiement Electroniques		
Commission par transaction (cartes internationales)	2%	
Commission par transaction (cartes locales GIMAC)	1%	
MOYENS DE PAIEMENT		
2.1Chèques		
Chèques AFG Bank		
Commission d'escompte	Voir avance sur chèque	
Date de valeur chèque AFG Bank	J+1	
Frais fixe d'encaissement	Franco	
Frais d'impayé émetteur (provision insuffisante, opposition sur chèque, compte bloqué, signature non conforme et signature manquante)	30 000	
Lettre d'injonction	10 000	
Pénalités réglementaires sur chèque impayé pour provision insuffisante	Suivant réglementation	
Demande de chéquier personnes morales 25 feuillets	3 000	
Demande de chéquier personnes morales 50 feuillets	5 000	
Destruction de chéquier non retirés après 3mois 25 feuillets	3 000	
Destruction de chéquier non retirés après 3mois 50 feuillets	5 000	
Chèque confrères		
Date de valeur chèque confrères	J+2	
Frais fixe d'encaissement	Franco	
Port de lettre	Franco	
Remise chèque non normé confrère // à réactiver - voir avec la DSI	7 000 HT	
Frais de correspondance sur le bénéficiaire	Franco	
Frais d'impayé bénéficiaire (provision insuffisante, opposition sur chèque, compte bloqué, signature non conforme et signature manquante)	Franco	
Emission de chèques de banque et Certification		
Emission de chèque de banque	4000 HT	
Annulation de chèque de banque	4000 HT	
2-2Virements		
Virement permanents nos caisses		
Mise en place du virement Permanent (ouverture de dossier)	10 000 HT	
Personnes morales	10 000 HT	
Virement salaire (donneur d'ordre) : moins de 25 salariés	5000 HT	
Virement salaire (donneur d'ordre) : 25 à 50 salariés	10 000 HT	
Virement salaire (donneur d'ordre) : plus de 50 salariés.	25 000 HT	
Virement simple – frais d'exécution	Franco	
Virement non-exécutés (solde insuffisant)	5 000 HT	
Frais de modification ou annulation de virement	5000 HT	
Virement permanents interbancaires (par ligne)		
Virement interbancaire (SYSTAC)	5000 HT	
Virement interbancaire (SYGMA)	25 000 HT	
Mise en place du virement (*)	10 000 HT	
Exécution à chaque virement via SYSTAC	5000 HT	
Virement non exécutés (solde insuffisant)	5000 HT	
Règlement impôt (DGE) : virement et attestation	10% (min 500 max 10 000)	
Frais de modification ou d'annulation de virement	5000 HT	
MAD (mise à disposition)		
0 < et < 1 000 000	10 000 HT	
1 000 001 < et < 20 000 000	20 000 HT	
>20 000 000	30 000 HT	
Virement permanents internationaux		
Mise en place virement	10 000 HT	
Virement non exécutés (solde insuffisant)	5000 HT	
Frais de modification ou d'annulation	5000 HT	
Frais d'exécution (voir tarification transfert individuel)	1% min 5000 + commission BEAC 0,5%	
Virements salaires Confrères		
Virements salaires (donneur d'ordre) : moins de 25 salariés	5000 HT	
Virements salaires (donneur d'ordre) : 25 à 50 salariés	25000 HT	
Virements salaires (donneur d'ordre) : 50 à 100 salariés	35000 HT	
Virements salaires (donneur d'ordre) : plus de 100 salariés	50000 HT	
Virements multiples électroniques		
Abonnement mensuel	1000 HT	
Virement électronique (25 lignes)	5000 HT	
Virement électronique (25 à 50 lignes)	25000 HT	
Virement électronique (50 à 100 lignes)	35000 HT	
Virement électronique (plus de 100 lignes)	100000 HT	